



## **REGLEMENT CLASSEMENT DE FIN D'ANNEE**

### **> DATES DE PRISE EN COMPTE**

- Année civile de début janvier à fin décembre de l'année en cours.
- Une trêve est respectée entre Noël et le jour de l'An.
- Pendant les quatre semaines de vacances d'été un circuit de 75 ou 80 Kms est proposé avec départ à 8 heures place de l'Hôtel de ville de Bar sur Aube.

### **> PARAMETRES PRIS EN CONSIDERATION**

L'assiduité aux différentes sorties proposées par le club et figurant au calendrier de l'année en cours ainsi que le kilométrage total effectué dans la saison.

### **> CALCUL DES POINTS ACQUIS**

Sorties club = 10 Points

Sorties extérieures = 20 points

Kilométrage = 0,1 point / kilomètre

### **> DEFINITION DES SORTIES**

#### **1. Sorties Club**

- **Sorties du samedi après-midi, dimanche matin et jours fériés**
- Le lieu de rendez-vous est la place de la Mairie de Bar sur Aube
- Les horaires de départs ainsi que le détail des circuits proposés sont donnés dans la presse locale (rubrique sportive « les rendez-vous des cyclos ») sur la boîte @mail de tous les adhérents ainsi que sur le site Internet du club à l'adresse : <http://cc-baralbin.ffct.org/nossorties.html>

#### **2. Sorties extérieures**

- **Sorties exclusivement prévues au calendrier du club de l'année en cours**
- Assemblée Générale annuelle du Club
- Brevets d'Hiver de 50 à 150 kms, permanent après la date du calendrier (carton pointage à fournir)
- Randonnées, brevets ou concentrations (Route du Champagne incluse : 45, 80, 120, 170 kms) permanent après la date du calendrier (carton pointage à fournir)
- Séjours ou sorties organisés par le Cyclo Club Baralbin (Allemagne, Vosges, Jura, Alpes, ....)